



**HAL**  
open science

## Les accès internationaux aux travaux de recherche français. Synthèse bibliographique

Sébastien Dalmon, Hélène Gazille, Agnès Macquin, Roseline Schmauch-Bleny

### ► To cite this version:

Sébastien Dalmon, Hélène Gazille, Agnès Macquin, Roseline Schmauch-Bleny. Les accès internationaux aux travaux de recherche français. Synthèse bibliographique. domain\_shs.info.bibl. 2007. mem\_00000452

**HAL Id: mem\_00000452**

**[https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_00000452](https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000452)**

Submitted on 16 Apr 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ACCÈS INTERNATIONAUX  
AUX TRAVAUX DE RECHERCHE FRANÇAIS

**Synthèse bibliographique**

**Mars 2007**

**Sébastien Dalmon, Hélène Gazille, Agnès Macquin, Roseline  
Schmauch-Blény**

# Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1 : Présentation du sujet.....	7
1. Des accès inégaux à la recherche française.....	7
1.1. Des différences de pratiques documentaires suivant les domaines.....	7
1.1.1. Le cas des Sciences, techniques et médecine (STM).....	7
1.1.2. Le cas des Sciences humaines et sociales (SHS).....	7
1.2. L'incidence d'un manque de normalisation dans les adresses qui renvoient aux travaux.....	8
1.3. Le retard de la France par rapport aux pays anglo-saxons.....	8
1.4. De la nécessité pour les chercheurs d'être vus.....	9
2. Les défis du libre accès.....	9
2.1. Les faiblesses de l'édition traditionnelle.....	9
2.2. L'innovation apportée par le libre accès.....	10
2.3. Les réticences des chercheurs vis-à-vis du libre accès.....	11
2.4. Les questions juridiques et techniques.....	11
3. Les solutions proposées par les différents acteurs.....	12
3.1. Des mesures incitatives.....	12
3.2. Les outils développés par les acteurs publics.....	12
3.2.1. Le prêt entre bibliothèques.....	13
3.2.2. La veille.....	13
3.2.3. Les portails de revues en ligne.....	13
3.3. Les initiatives privées.....	13
Partie 2 : Bibliographie commentée.....	15
1. Contexte et enjeux de la recherche.....	15
1.1. La nouvelle économie de l'édition scientifique.....	15
1.1.1. Généralités.....	15
1.1.2. Le mouvement du libre accès.....	17
1.2. La recherche française.....	20
1.2.1. Généralités.....	20
1.2.2. Les problèmes de la visibilité française.....	21
2. Les solutions envisagées.....	23

<u>2.1. Solutions globales.....</u>	<u>23</u>
<u>2.2. Solutions adoptées pour la recherche française.....</u>	<u>26</u>
<u>2.2.1. Les incitations de l'Union Européenne et de l'Etat français.....</u>	<u>26</u>
<u>2.2.2. Les outils d'accès aux travaux de recherche français.....</u>	<u>27</u>

## ***Introduction***

Le monde de la recherche est de plus en plus au cœur de l'actualité, ce que confirment la récente création en France de l'Agence nationale de la recherche (ANR) le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le lancement en Europe du 7<sup>ème</sup> programme cadre Recherche et Développement (PCRD) en février 2007.

Tandis que les chercheurs français demandent toujours plus de moyens aux pouvoirs publics (notamment par le biais du collectif « Sauvons la recherche »), le classement de Shanghai, encore en 2006, montre que les universités françaises sont très peu performantes. Deux des critères de classement portent sur la fréquence de citations des travaux des chercheurs et le nombre d'articles publiés qui sont indexés dans les bases de données bibliographiques *Science Citation Index* et *Social Science Citation Index* de ISI (Institute for scientific information) Thomson. Ce palmarès, comme dans les autres classements d'universités au niveau mondial, est établi en fonction de la visibilité des organismes de recherche dans les bases de données internationales, qui a donné lieu à la bibliométrie.

Or les accès internationaux aux travaux de recherche français dépendent en premier lieu de leur visibilité depuis l'étranger, en deuxième lieu de leur identification comme recherche française. Au delà des outils techniques d'accès, le sujet s'inscrit dans l'enjeu plus général de la domination apparente de la recherche anglo-saxonne, notamment parce que l'anglais est la langue de communication scientifique par excellence dans les sciences, techniques et médecine (STM), et qu'elle tend à le devenir dans les sciences humaines et sociales (SHS). Mais il s'inscrit également dans l'économie de l'édition scientifique et dans la concurrence qui oppose de plus en plus les institutions publiques aux éditeurs commerciaux dans le cadre des publications électroniques.

Accès internationaux étant défini comme accès à distance à partir de l'étranger, le sujet intéresse de fait les technologies de l'information et de la communication pour en premier lieu repérer l'information : qu'il s'agisse d'un accès aux informations primaires (le texte intégral ou abrégé ou résumé) ou aux informations secondaires (les références bibliographiques), la recherche peut certes passer par le feuilletage de documents

imprimés présents à l'étranger, mais elle passera plus sûrement par l'utilisation d'Internet (problématique des portails publics et commerciaux, des catalogues de bibliothèques, d'éditeurs et de libraires, des bases de données, des moteurs de recherche tels *Google Scholar* ou *Scirus*, des blogs de chercheurs), et, à défaut, des cédéroms.

L'identification de l'auteur comme chercheur français reste néanmoins posée : les travaux ne sont pas obligatoirement rédigés en français, les (méta)moteurs de recherche ne permettent pas toujours de restreindre la requête à la nationalité, et les chercheurs français ne désignent pas systématiquement leur affiliation dans la signature de leurs travaux. Dans le cas où le travail de recherche est rédigé en français, d'une part, il faut distinguer l'auteur français du francophone, d'autre part, la langue française peut constituer un obstacle à l'accessibilité.

Les modes d'accès sont ensuite fonction de la nature du document recherché : soit le texte n'existe que sous version papier et son accès passe par une demande classique de prêt international entre bibliothèques ou l'acquisition directe auprès de l'éditeur ou via une librairie s'il n'est pas disponible en bibliothèque, soit le texte existe sous version numérique. Dans ce dernier cas, d'autres questions apparaissent : accès gratuit ou payant, texte sous droits ou libre de droits (cas des archives ouvertes ou des documents dont l'auteur est décédé depuis au moins 70 ans<sup>1</sup>), fournisseurs (éditeurs scientifiques commerciaux, institutions publiques tel l'INIST, particuliers : le chercheur lui-même), accès direct ou indirect (cas des documents accessibles uniquement en intranet).

Enfin, il s'agissait de définir le corpus de documents intéressant les « travaux de recherche » : nous avons opté pour une acception large comprenant tout le cycle de la production scientifique, des mémoires de master aux travaux postdoctoraux, aussi bien les communications orales (cas des conférences et des séminaires de recherche) qu'écrites, formelles ou informelles (discussions sur le blog d'un chercheur), aussi bien les travaux publiés que non publiés (cas de la littérature grise), aussi bien des publications validées par les pairs (articles de périodiques, rapports de recherche, actes de conférence, monographies, manuels et encyclopédies) que non validées (*preprints*, et certains cas d'auto archivage).

La seule limite entrevue concernait les travaux de chercheurs français à l'étranger : pour ceux localisés dans un centre de recherche français, il est apparu difficile d'identifier tous les centres de recherche et leur spécialité dans la mesure où une part relève du Ministère des Affaires Etrangères (exemple de l'Institut français de Pondichéry), une

---

<sup>1</sup> La législation française a intégré en mars 2007 la directive européenne qui ne prend pas en compte les années de guerre.

autre part du Ministère de l'Education Nationale (exemple de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire) ; quant aux chercheurs français travaillant dans des laboratoires étrangers, il paraissait impossible de les repérer, de même que leurs travaux.

Dans une première partie nous présentons le sujet de manière détaillée et dans une deuxième partie la bibliographie commentée.

## ***Partie 1 : Présentation du sujet***

### **1. Des accès inégaux à la recherche française**

#### **1.1. Des différences de pratiques documentaires suivant les domaines**

Les différentes formes que peuvent revêtir les documents – monographies, articles, compte rendus, actes de colloque, thèses, conférences, etc. – ne font pas l’objet du même usage ni du même traitement suivant les disciplines. De même, la documentation numérique n’est pas entrée dans les habitudes de façon uniforme.

La mise en ligne d’un document peut se faire à partir d’une version sur support numérique ou en numérisant un support papier.

##### **1.1.1. Le cas des Sciences, techniques et médecine (STM)**

Les sciences dites « dures » privilégient l’article comme moyen de communication. Ce dernier reste en effet l’auxiliaire le plus rapide et le plus souple pour diffuser des résultats qui contribuent au jour le jour à forger la connaissance humaine. Les canaux de diffusion offerts par Internet sont très prisés par ces chercheurs (auto archivage sur leurs blogs, revues électroniques, archives ouvertes et institutionnelles, etc.).

##### **1.1.2. Le cas des Sciences humaines et sociales (SHS)**

En sciences humaines et sociales, le principal vecteur du savoir reste la monographie. Contrairement aux sciences « dures », les résultats d’une recherche restent valides longtemps après leur parution.

Les sciences humaines et sociales bénéficient aussi d’un moindre rayonnement que les sciences « dures » : les maisons d’édition sont de taille plus restreinte et se limitent souvent aux frontières de la France, et la langue française s’y maintient mieux par rapport à l’emprise de l’anglais. D’autre part, le lectorat en sciences humaines a encore peu de réflexes en matière de documentation numérique : l’offre en ligne demeure encore faible.



## **1.2. L'incidence d'un manque de normalisation dans les adresses qui renvoient aux travaux**

La mauvaise visibilité des articles scientifiques français est due pour partie à une insuffisance de précision dans le signalement de l'institution dont ils relèvent (problème des affiliations dans les signatures). La recherche en France pâtit du manque de coordination dont font preuve les universités, organismes de recherche et hôpitaux dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne les sciences dures. En dépit d'une prise de conscience qui conduit les chercheurs à s'adresser plutôt aux revues scientifiques qui jouissent d'un bon référencement dans les bases de données (Pascal, Medline, etc.), la visibilité de leurs travaux ne sera pas optimale aussi longtemps que des règles de normalisation, tant dans le signalement de l'institution que dans la formulation de l'adresse électronique, ne seront pas observées de façon rigoureuse.

## **1.3. Le retard de la France par rapport aux pays anglo-saxons**

L'ensemble des causes du manque de visibilité de la science française dans les classements internationaux est certes multiple et implique différents paramètres : politique scientifique au niveau national, organisation des établissements de recherche, statut des chercheurs, mode de financement, choix des thèmes de recherche, partenariats, adaptation des modes de publication aux méthodes d'évaluation, etc. La langue reste cependant un facteur déterminant.

Les chercheurs anglo-saxons bénéficient incontestablement d'une visibilité bien supérieure à celle de leurs collègues français. La prédominance de la langue anglaise au niveau international, le prestige dont jouissent les institutions scientifiques américaines, la puissance capitaliste de leurs maisons d'édition sont autant d'éléments qui influent dans ce sens. Ce constat s'impose essentiellement pour la documentation numérique : alors que les bibliothèques universitaires françaises comptent dans leurs acquisitions 45% de documents papier en français, les documents numériques dans cette même langue ne représentent que 25% du total<sup>2</sup>.

« Ce mouvement est d'autant plus inquiétant que, dans le secteur de l'Internet, les premiers entrants sont susceptibles de bénéficier d'un avantage compétitif considérable. Le retard pris aujourd'hui par l'édition française risque donc de se traduire à terme par

---

<sup>2</sup> Chiffres fournis par Marc Minon. *Édition universitaire et perspectives du numérique* : étude réalisée pour le SNE ; s. l.: s.n., 2002, p. 6. Disponible sur : <<http://www.cawa.fr/IMG/pdf/numerique.pdf>> (consulté le 24/03/2007)

des conséquences particulièrement dommageables (...) Avant d'ouvrir la possibilité aux éditeurs français (...) de mieux diffuser à l'étranger leurs publications, le numérique se traduit donc d'abord par la menace de voir l'anglais renforcer encore la place prépondérante qu'il occupe aujourd'hui dans la diffusion des résultats des travaux scientifiques »<sup>3</sup>.

#### **1.4. De la nécessité pour les chercheurs d'être vus**

La diffusion des résultats de la recherche est mentionnée dans le décret du 6 juin 1984 au même titre que les travaux de recherche eux-mêmes : « Ils ont [...] pour mission le développement de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats<sup>4</sup>. ». Cette large diffusion des résultats de recherche est la première condition à l'existence d'un « collège scientifique » international ; elle est aujourd'hui largement facilitée par l'usage des nouvelles technologies, en particulier par la communication par le Web.

L'acte de publication permet au chercheur de s'insérer véritablement dans la communauté de la recherche : ce faisant, il met à disposition ses résultats qui permettront à d'autres chercheurs d'explorer de nouvelles voies. La publication joue aussi un rôle essentiel dans la carrière du chercheur, aussi bien pour l'obtention de subventions que pour une promotion.

Mais Internet constitue surtout une opportunité pour une meilleure visibilité des travaux des chercheurs français, d'autant plus avec le mouvement du libre accès.

## **2. Les défis du libre accès**

### **2.1. Les faiblesses de l'édition traditionnelle**

Les maisons d'édition scientifiques traditionnelles se sont progressivement transformées en oligopoles qui accaparent la majeure partie de ce marché, tout en pratiquant des tarifs qui permettent de moins en moins aux bibliothèques de fournir la documentation nécessaire à leurs lecteurs. On en arrive à une situation paradoxale qui voit des travaux scientifiques financés sur fonds publics devenir indisponibles pour les chercheurs. Dans le même temps, ces derniers continuent à proposer leurs écrits à ces revues qui, par leur prestige, leur assurent la considération de leurs pairs. Or ce prestige repose

---

<sup>3</sup> Marc Minon. *Id*, p. 6.

<sup>4</sup> Décret n°84-431 du 6 juin relatif au statut des enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur, ch. 1, art. 3. Disponible en ligne : <http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Textes/Statupec/D84-431.html>

essentiellement sur deux éléments que l'on voit de plus en plus mis à mal par l'évolution actuelle de ce domaine, à savoir le comité de lecture qui « filtre » les articles soumis à la revue et le facteur d'impact de cette dernière, fondé sur la quantité de citations qui en sont faites. Le nouveau modèle offert par l'accès libre remet ces deux piliers en question, comme on va le voir.

## **2.2. L'innovation apportée par le libre accès**

Face à une augmentation insoutenable des prix des abonnements, et dans un souci de se réappropriier les résultats de leurs travaux, les chercheurs et les institutions scientifiques ont réagi en créant deux branches de diffusion alternatives au modèle du tout commercial : les revues en accès libre et les dépôts d'archives ouvertes. Le dépôt peut prendre deux formes, à savoir celle de la pré- ou de la post publication. La question du financement reste dans bien des cas en suspens ; l'une des possibilités reste de faire payer la publication des articles aux chercheurs eux-mêmes (en fait avec les fonds de leur laboratoire ou institut de recherche).

Outre la gratuité de la consultation, les avantages pour la diffusion de la recherche sont multiples : la mise à disposition est immédiate et mondiale ; la communauté scientifique internationale supplée le comité de lecture dans son rôle de validation, ce qui permet une publication plus ouverte. Enfin, un constat s'impose : les travaux publiés en accès libre font l'objet de citations de loin plus nombreuses que ceux qui sont publiés dans les revues payantes<sup>5</sup>, et, surtout, donnent accès à des documents difficiles à consulter par ailleurs : on pense bien évidemment à la littérature grise, en particulier les thèses. Des serveurs sont consacrés à ce type de document, comme TEL (Thèses en ligne), géré par le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe) du CNRS et disponible sur la plate-forme de HAL. La visibilité des documents en accès libre est aussi favorisée par un moissonnage de plus en plus efficace par les moteurs de recherche (*Google scholar*, *Scirus*).

En dépit de réticences observées chez certains chercheurs, le libre accès connaît un succès massif. Des portails de revues français librement consultables, comme Persée ou revues.org, et des serveurs d'archives ouvertes, comme HAL, se sont véritablement imposés dans le paysage documentaire, y compris à l'étranger<sup>6</sup>. Le nombre de dépôts

<sup>5</sup> Voir l'*Étude de la variation de l'impact de citations des articles en accès libre* dirigée par Chawki Hajjem. Disponible en ligne sur : <http://www.crsc.uqam.ca/lab/chawki/graphes/EtudeImpact.htm>

<sup>6</sup> D'autant que les articles de HAL sont reversés automatiquement dans arXiv.org (hébergé par Cornell University) pour la physique, les mathématiques et l'informatique, et dans PubMed (géré par la National Library of Medicine), pour les sciences de la vie.

connaît une croissance exponentielle : on compte dans les 200 articles déposés chaque mois sur HAL en 2003, 500 en 2005, 1000 en 2006 et 1500 en 2007, pour une production française mensuelle de 10 000 articles environ<sup>7</sup>.

### **2.3. Les réticences des chercheurs vis-à-vis du libre accès**

En dépit d'avantages indéniables, au premier rang desquels une visibilité très nettement accrue, nombre de chercheurs français hésitent encore à confier leur production au libre accès. Quelles en sont les raisons ? En premier lieu, il ne faut pas sous-estimer la méconnaissance des archives ouvertes par les chercheurs, en particulier dans le domaine des SHS. L'absence de comité de lecture établi, la crainte d'un plagiat facilité par la mise en ligne, la peur de la volatilité supposée du support numérique et l'ignorance concernant les droits qui s'attachent à leurs documents, sont autant de freins qui subsistent, en particulier si le chercheur souhaite en plus faire publier ses travaux auprès d'un éditeur commercial.

### **2.4. Les questions juridiques et techniques**

Si la diffusion par le biais du numérique suscite l'euphorie pour sa rapidité et son efficacité, elle cause aussi des inquiétudes par rapport au respect du droit d'auteur. De fait, comme pour les documents papiers, la citation proportionnée est permise pourvu que la source fasse l'objet d'une mention explicite.

Une limite technique majeure a été dépassée avec la création puis l'adoption large du protocole OAI-PMH (*Open Archives Initiative's Protocol for Metadata Harvesting*). C'est en effet cet outil qui permet l'interopérabilité, c'est-à-dire « l'échange de données entre des fournisseurs de données (par exemple des bibliothèques ou des musées...) et un fournisseur de service (qui peut être aussi une bibliothèque, un centre de documentation, un portail thématique ou local désirant rassembler des données) (...) [Il] permet de faire communiquer entre elles des bases de données diverses et hétérogènes, et donc de réaliser des partenariats entre plusieurs établissements que rapprochent leurs collections (complémentarité des fonds) ou leurs publics (services culturels d'une même collectivité)<sup>8</sup>. ».

---

<sup>7</sup> Voir le graphique qui illustre l'article « Archives ouvertes : quels atouts ? » de Pierre Baruch et Franck Laloë dans *Pour la Science*, n° 352, février 2007, p. 14

<sup>8</sup> Voir François NAWROCKI, Ministère de la culture et de la communication. Direction du livre et de la lecture. Bureau des politiques documentaires. Disponible en ligne sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/OAI-PMH.htm>.

### **3. Les solutions proposées par les différents acteurs**

#### **3.1. Des mesures incitatives**

Des universités et organismes de recherche mènent une politique incitative de dépôt des travaux, certains réfléchissant même à rendre ce dernier obligatoire : « Les initiatives institutionnelles se multiplient à mesure que le phénomène des archives ouvertes se diffuse au niveau mondial et que, dans le même temps, les ministères et gouvernements prennent conscience du fait que les archives ouvertes sont un moyen pour eux de reprendre la main sur des productions scientifiques qu'ils ont le plus souvent financées, directement ou indirectement, et dont la diffusion était tombée dans l'escarcelle d'éditeurs privés »<sup>9</sup>. Les pays les plus audacieux en la matière restent pour le moment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, mais la Commission européenne, plus particulièrement par le biais du groupe de travail « Euroscience Workgroup on scientific publishing »<sup>10</sup> et la France<sup>11</sup> cherchent à imiter ce modèle. Des institutions scientifiques, comme le CNRS, l'Inserm, l'Institut Pasteur, l'Inra, l'Inria, l'EPHS, l'IRD, Lyon 2 et le Cemagref par exemple, se sont engagées relativement tôt dans cette voie en signant, dès 2003, la déclaration de Berlin sur le libre accès<sup>12</sup>. Plus récemment, en février 2007, le 7<sup>e</sup> PCRD a réaffirmé la volonté européenne de soutenir les programmes de recherche. En France, d'autres éléments vont dans ce sens : les étudiants sont invités à déposer leurs travaux auprès de l'université sous forme électronique et en respectant une feuille de style sur le serveur STAR de l'ABES<sup>13</sup>, tandis que les universités elles-mêmes sont incitées à insérer leur production dans la base de HAL, qui met à leur disposition un environnement personnalisé (avec leurs couleurs et logo).

#### **3.2. Les outils développés par les acteurs publics**

L'action des acteurs privés et publics se conjugue pour offrir une meilleure visibilité de la recherche par le biais de la mise en ligne ; cependant, des désaccords existent et des acquis sont parfois remis en question.

<sup>9</sup> Cité dans : *Archives ouvertes – Vers une obligation de dépôt ? Synthèse sur les réalisations existantes, les pratiques des chercheurs et le rôle des institutions*, par Dominique L'Hostis et Pascal Aventurier, p. 26. Document disponible en ligne : <http://www.revues.org/cost/images/4/45/Note-AO-version-131106-diff-Externe-2.pdf>

<sup>10</sup> Euroscience Workgroup on Scientific Publishing: Study N°1, June 2006. *Suggestions for Optimising the European Commission's Recommendation to Mandate Open Access Archiving of Publicly-Funded Research*. Document disponible en ligne sur : [http://www.euroscience.org/WGROUPS/SC\\_PUBLISHING/eurorrec\\_final\\_210506.pdf](http://www.euroscience.org/WGROUPS/SC_PUBLISHING/eurorrec_final_210506.pdf)

<sup>11</sup> Voir le protocole d'accord signé en juillet 2006 entre les EPST et la conférence des présidents d'Université. Texte disponible en ligne sur : [http://www.godoc.cnrs-gif.fr/docspdf/protocoleAO\\_pour\\_signature.pdf](http://www.godoc.cnrs-gif.fr/docspdf/protocoleAO_pour_signature.pdf)

<sup>12</sup> Voir à ce sujet le site de l'INIST : <http://openaccess.inist.fr>

<sup>13</sup> Arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat.

### 3.2.1. Le prêt entre bibliothèques

Le prêt entre bibliothèques demeure un point essentiel de l'activité des bibliothèques, qui remplissent ainsi leur mission de fourniture de documents, au niveau international si nécessaire. Le prêt entre bibliothèques désigne aussi bien la fourniture de documents originaux que de copies. Cette forme de communication reste vivace, même si certains chercheurs disent y avoir de moins en moins recours à mesure que les documents en texte intégral sont plus nombreux sur Internet.

### 3.2.2. La veille

L'importance quantitative et la rapidité de l'évolution qui caractérisent la production éditoriale actuelle, en particulier la documentation numérique, nécessitent une veille constante. Des outils informatiques, comme les fils RSS, permettent aujourd'hui une veille aisée et rigoureuse. A terme, les bibliothèques pourraient, elles aussi, s'insérer dans ce processus en proposant aux lecteurs une possibilité d'alerte personnalisée (thématique). Des serveurs d'archives ouvertes, comme HAL (Hyper articles en ligne), ont déjà franchi cette étape.

### 3.2.3. Les portails de revues en ligne

Outre les encouragements à la mise en ligne en accès libre des travaux des chercheurs, les institutions publiques procèdent à d'importantes campagnes de numérisation rétrospectives des revues existantes. Les résultats les plus spectaculaires sont visibles avec les projets Persée et revues.org. Malgré la participation de la Bibliothèque nationale de France et du Centre National du Livre, CAIRN est en revanche une initiative privée.

## 3.3. Les initiatives privées

Les grands groupes privés qui publient en ligne acceptent parfois de diffuser ces travaux gratuitement passé un certain délai (au minimum six mois après la publication). D'autres sont plus larges encore et autorisent leurs auteurs à publier en accès libre au moment de la parution, éventuellement même auparavant, sous forme de prépublication<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Le site Sherpa Romeo, hébergé par l'université de Nottingham, en donne la liste en spécifiant ce que chacun autorise. Site consultable à l'adresse suivante : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>

Outre les éditeurs, les moteurs de recherche jouent un rôle considérable dans l'accès à l'information. Le plus consulté, *Google*, a par ailleurs lancé à la fin de l'année 2004 *Google Scholar*, qui donne accès à des articles et des références d'articles, des thèses, des pré-publications, etc. ; après s'être intéressé au marché de l'information, *Google* s'est attaqué en 2005 au marché de la connaissance avec *Google Books*. Les motivations d'ordre capitaliste y rejoignent la volonté de paraître plus sérieux aux yeux des chercheurs, en insistant sur un triple sentiment de facilité, d'universalisme et de gratuité, parfois trompeur.

En sens inverse, le Syndicat national des éditeurs (SNE) s'est insurgé contre l'initiative du CNRS en faveur des archives ouvertes, accusant le serveur HAL de préparer la mort de l'édition<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Voir le Communiqué de presse du Syndicat national de l'édition du 10 juin 2004, qui s'intitule *Les défis du numérique, ou l'édition universitaire française en sciences humaines et sociales menacée par les initiatives du CNRS*. Disponible en ligne sur : [http://www.sne.fr/2\\_actualite/pdf\\_doc/040609\\_NoteSNEeditionelectroniqueSHS.doc](http://www.sne.fr/2_actualite/pdf_doc/040609_NoteSNEeditionelectroniqueSHS.doc)

## **Partie 2 : Bibliographie commentée**

### **1. Contexte et enjeux de la recherche**

#### **1.1. La nouvelle économie de l'édition scientifique**

##### **1.1.1. Généralités**

**CHARTRON Ghislaine.** Coord. *Diffusion des résultats de la recherche : une nouvelle donne numérique. Perspectives documentaires en éducation, 2006, n°2.* Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, 170 p.

Réflexions et perspectives sur la communication des résultats de la recherche. Certaines contributions ont été dépouillées dans la présente bibliographie.

**CHARTRON Ghislaine.** Une économie renouvelée de la publication scientifique. In Chartron Ghislaine. Coord. *Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique.* Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, pp. 21-29.

Cet article présente la réorganisation du secteur de l'édition scientifique autour de grands groupes (Elsevier, Springer et Wiley en STM, mais éditeurs de taille plus modeste en SHS). L'économie de l'accès est devenue un élément déterminant. Face à ce défi s'est développé un mouvement prônant le libre accès : archives ouvertes, blocs-notes scientifiques, wikis...

**CHARTRON Ghislaine, CAVET Agnès.** Documentation et perspective. In Chartron Ghislaine. Coord. *Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique.* Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, pp. 7-9.

L'enjeu d'une visibilité accrue des résultats de la recherche s'est accompagné d'une progression significative de l'accès libre à ces écrits, grâce au support numérique. Sont ainsi mis à disposition des articles de revues, archives, rapports de recherche, actes de colloques et conférences enregistrées. Les moteurs de recherche constituent un type d'accès déterminant.

**GUEDON Jean-Claude.** Comment garantir l'accès universel à l'information scientifique de base ? Numériser les revues savantes : d'un commerce à un autre. *Recherche, 2000, n°335, pp.78-85.*

Face à la croissance des publications scientifiques, la bibliométrie est née et avec elle la domination des périodiques les plus cités. Pour détenir une collection de journaux cœur, les bibliothécaires se servent



alors du SCI (Science Citation Index). Les éditeurs ont vu ce potentiel économique ; les centres de recherche publics leur ont vendu leur production : les monopoles d'éditeur naissaient. Une tentative des chercheurs de se libérer de cette domination a échoué avec les licences (contrôle, paiement à l'unité). Les chercheurs ont contrattaqué avec le courrier électronique, les archives ouvertes, les consortiums de bibliothèques.

**GUEDON Jean-Claude.** Open Access Archives : from scientific plutocracy to the republic of science. *IFLA Journal*, 2003, vol.29, n°2, pp.129-140.

Selon l'auteur, la quête scientifique de connaissances fondamentales sur la nature a été supplantée par la volonté de contrôler les connaissances scientifiques elles-mêmes et de limiter leur accès à une minorité privilégiée. L'augmentation excessive des tarifs d'abonnement aux magazines scientifiques et le développement des systèmes d'obtention de licence ont considérablement réduit la propriété des connaissances scientifiques publiées ainsi que l'accès à ces connaissances. Les pays les plus pauvres ont été tenus à l'écart du circuit scientifique et condamnés à une forme marginale d'existence. La création d'archives d'accès libre assorties d'un système d'évaluation pourrait contribuer à restaurer la 'République des sciences' et concurrencer véritablement l'édition commerciale.

**LA VEGA Josette F. de.** *La communication scientifique à l'épreuve de l'Internet : l'émergence d'un nouveau modèle.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2000, 253 p.

Josette de la Vega présente le rôle et l'impact de l'Internet et des nouvelles technologies sur la communication scientifique, dans une discipline pionnière pour la constitution des réseaux électroniques, la physique théorique.

**MANSOUR Amel.** *Internet, outil de communication au sein de la communauté scientifique.* Thèse Sciences de l'Information et de la Communication. Saint-Denis : Université Paris VIII, 2002.

Dans l'environnement Internet, le web associe l'information à la communication. Ainsi, les possibilités offertes au niveau de la recherche et de l'accessibilité de l'information (accès à la fois rapide, immédiat et planétaire) associées à celles de la fraîcheur et de la diversité de l'information disponible font d'Internet un moyen d'information pour les chercheurs. Porteur à la fois de nouveaux bouleversements et de nouveaux développements, il génère des effets paradoxaux, mais présente en même temps de véritables enjeux pour la science et la communauté scientifique.

**NEOUZE Valérie, TOSELLO-BANCAL Jean-Émile.** Valoriser le patrimoine des revues en sciences humaines et sociales. *BBF*, 2004, vol.49, n° 1, pp. 88-89. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 24/03/2007).

Preprints et archives ouvertes, interopérabilité et logiciels libres sont au centre des débats de la communauté des chercheurs en sciences exactes. Le domaine des sciences humaines et sociales (SHS),

en revanche, demeure en retrait de cette évolution. Atomisation des acteurs, fidélité au support papier freinant la diffusion, pratiques éditoriales éloignées de l'informatique sont autant de caractéristiques qui expliquent l'absence des revues françaises en SHS sur les réseaux. Ce manque de visibilité au niveau national et international se révèle à la fois la cause et la conséquence de leur situation économique fragile. Leur valorisation constitue un enjeu stratégique pour les chercheurs en SHS désireux d'une alternative aux acquisitions onéreuses de ressources électroniques en ligne.

**PIGNARD-CHEYNEL Nathalie.** *La communication des sciences sur Internet : stratégies et pratiques.* Thèse Sciences de l'information et de la communication. Grenoble : Université Stendhal, 2004, 529 p.- 96 f.

S'intéresse aux mouvements qui orientent le développement de la communication des sciences sur Internet et se traduisent par une réorganisation du paysage de l'édition scientifique (à travers la consolidation de la place des acteurs traditionnels et l'émergence d'initiatives alternatives), par une remise en cause de la revue comme modèle dominant et légitime de la communication des sciences et par la mise en place de nouvelles modalités de participation à l'espace public scientifique.

**PROSSER David.** *The view from Europe : creating international change. College and research libraries news,* 2004, vol.65, n°5, pp.265-268.

Divers exemples illustrent les efforts pour faire évoluer en coordination les questions de communication scientifique en Europe, en dépit des difficultés liées aux variations nationales et à l'inertie générale du système actuel. Peu à peu, les organismes de financement et les politiciens prennent conscience de l'intérêt des nouveaux modèles tels que les journaux en libre accès et l'auto-archivage dans les dépôts institutionnels.

**WANIART Anne.** *Principaux services mondiaux de fourniture de documents : situation, évolution et économie.* Rapport de recherche bibliographique. DESS en Informatique documentaire. Villeurbanne : ENSSIB, 1997. Disponible en ligne :

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/ndswaniart.pdf>>

Cette synthèse bibliographique présente la mutation de l'organisation de l'information scientifique et technique à l'heure de l'édition électronique, qui affecte les différents services de fourniture de documents, qu'ils soient commerciaux (éditeurs, producteurs de bases de données, agences d'abonnement) ou non (organismes nationaux comme l'ISI, bibliothèques, sociétés savantes).

### 1.1.2. Le mouvement du libre accès

**ATHEA Sabine.** *Les entreprises d'accès ouvert à la diffusion de l'information scientifique et technique en France et à l'étranger.* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, 2004, 103 p.- XXIV p.

Depuis une dizaine d'années se développent différents projets d'élargissement de la diffusion de l'information scientifique et technique : archives ouvertes (institutionnelles et disciplinaires), revues dont le contenu courant et/ou les archives sont en accès ouvert... Cette évolution est révélatrice d'une transformation des pratiques de communication des communautés scientifiques, qui tentent de se réappropriier le processus de publication. Ce mémoire présente les origines et enjeux des archives ouvertes, les différents acteurs (CNRS, chercheurs, bibliothèques, ministères, éditeurs), avant de proposer un nouveau modèle de publication scientifique.

**AUBRY Christine, JANIK Joanna. Coord.** *Les archives ouvertes enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS, DL 2005, 332 p.

L'auto-archivage d'articles dans des entrepôts électroniques est l'une des formes que peut prendre le libre accès à l'information scientifique et technique. Propose aux professionnels de l'information et de la documentation un guide pour appréhender ce phénomène et une réflexion sur ses conséquences : aspects historiques, techniques et juridiques ; expériences en France et ailleurs...

**BATTISTI Michèle.** Libre accès aux résultats de la recherche : une politique pour un renouveau de la politique scientifique ? *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2004, vol. 41, n°4-5, pp. 262-267. Disponible sur :

<[http://www.adbs.fr/uploads/docs/3225\\_fr.pdf](http://www.adbs.fr/uploads/docs/3225_fr.pdf)> (consulté le 28/03/2007).

La maison d'édition scientifique Elsevier autorise depuis 2004 ses auteurs à déposer sur leur site personnel ou sur le site de leur institution le texte de leur article dans la version finale acceptée et publiée par elle, avec obligation de faire figurer un lien vers la page d'accueil de la publication.

**BENHARRAT Alia.** Archives ouvertes, archives institutionnelles, revues en ligne : vers le libre accès aux résultats de la recherche ? *BBF*, 2006, n° 5, pp. 85-86. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 21 février 2007).

Met l'accent sur quatre réalisations françaises dans le domaine des archives en ligne : le serveur HAL qui permet le dépôt des publications de tous les chercheurs rattachés à une institution française ou non, ArchivSic, Archive ouverte en sciences de l'information et de la communication du CNRS, Cyberthèses, archive des thèses soutenues dans les universités et le portail Revel@Nice qui propose une dizaine de revues en SHS de l'Université de Nice. Si l'auto-archivage permet d'améliorer la diffusion et la visibilité d'un chercheur et d'une institution rapidement et sans risque, il est d'autant plus regrettable de constater l'absence de vision stratégique au niveau national, contrairement à des pays comme la Chine ou le Brésil.

**CHANIER Thierry.** *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?* Paris, Budapest, Torino : L'Harmattan, 2005, 186 p.

L'auteur montre que les réseaux informatiques offrent des solutions nouvelles pour un large accès aux résultats de la recherche scientifique, notamment en sciences humaines et sociales. Mais les modèles socio-économiques existants génèrent le plus souvent la controverse entre les éditeurs, d'une part, et les chercheurs et institutions, d'autre part. Le rôle des archives ouvertes est largement discuté comme étant la voie privilégiée pour réaliser à court terme l'accès libre et un élément essentiel du cycle éditorial.

**GALLEZOT Gabriel.** Le Libre Accès (Open Access) : Partager les résultats de la recherche. L'information numérique et les enjeux de la société de l'information, Tunis, 14-16 Avril 2005. Thème 2 : les réseaux d'information et les usages des données numériques. *Revue maghrébine de documentation*, 2005, n°13-15, pp. 677-694.

Ce texte présente le mouvement appelé Libre Accès (Open Access). Après avoir replacé ce mouvement dans le contexte de la communication scientifique, l'auteur revient sur sa définition et les enjeux associés, en s'interrogeant notamment sur sa mise en œuvre et sur la nature des documents susceptibles d'être partagés. Le développement du mouvement du Libre Accès est observé à travers sa réception en France et l'exemple des Archives Ouvertes.

**IFLA.** *Déclaration de l'IFLA sur l'Accès libre à la littérature scientifique et à la documentation de recherche* [En ligne]. *Iflanet*, 7 décembre 2004. Disponible sur : <<http://www.ifla.org/V/cdoc/open-access04-f.html>> (consulté le 24/03/2007).

Manifeste de l'IFLA pour que le réseau mondial des bibliothèques et des services de documentation fournisse un accès à la littérature scientifique et à la documentation de recherche et offre des programmes de formation pour développer la capacité de leurs usagers. Insiste sur le fait que l'accès libre garantit l'intégrité du système de communication scientifique en assurant que toute recherche et connaissance est disponible à perpétuité pour un examen illimité et, si nécessaire, pour un développement ou une réfutation.

**INIST.** Journées d'étude Inist : Libre accès aux résultats de la recherche : une politique pour un renouveau de la publication scientifique ? *Documentaliste*, 2004, vol.41, n°4-5, pp. 262-267.

Journées d'étude qui avaient pour objet de poursuivre une réflexion interdisciplinaire à partir de diverses expériences françaises et étrangères menées en matière de libre accès à l'information scientifique et technique, afin de proposer un mode d'organisation et de présenter aux chercheurs les opportunités ainsi offertes.

**SALAÜN Jean-Michel.** Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques : Liberté de l'information. *BBF*, 2004, vol.49, n°6, pp. 20-30.

Le mouvement du libre accès a été lancé il y a plus d'une douzaine d'années et s'impose aujourd'hui comme un épisode déterminant du changement de paradigme en cours dans la publication scientifique.

## **1.2. La recherche française**

### **1.2.1. Généralités**

**COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE.** *La recherche publique française : une évaluation : rapport au Président de la République, 24 avril 2003.* Paris : La Documentation française, 2003.

Cette synthèse des apports du CNER dégage quatre points essentiels : difficulté d'établir la mesure de l'investissement public, production scientifique traduisant un effort d'acquisition et de présentation des résultats satisfaisants, rôle majeur joué par la recherche scientifique dans les pays industrialisés, émergence de nouveaux centres de décision : UE et régions.

**DOOR J.-P.** *La recherche privée et publique en France face au défi de l'international.* Paris : Assemblée Nationale, 2004, 130 p. Disponible sur : [www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/recherche.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/recherche.asp) (consulté le 24/03/2007).

Ce rapport dresse, tout d'abord, un état des lieux de la recherche française, puis analyse les dix défis majeurs auxquels la recherche française est confrontée. Dans une deuxième partie, il dessine un avenir à la recherche française à travers treize propositions de réforme.

**GUELLEC Dominique, VERNHOLES Alain.** Recherche : un diagnostic inquiétant : le "site France" en danger. *Sociétal*, 2002, n°35, pp.96-97.

Pénalisée par l'insuffisance de ses ressources, son éparpillement sur un trop grand nombre de domaines, un calibrage imparfait du rôle de l'Etat, la recherche française compromet ses chances d'accéder ou de se maintenir aux niveaux d'excellence internationale - et de constituer un élément d'attractivité pour le " site France ". L'analyse d'un expert, qui a travaillé notamment à l'université de Stanford en Californie.

**LESOURNE Jacques, RANDET Denis.** Coord. *La recherche et l'innovation en France : FutuRIS 2006.* Paris : Odile Jacob, 2006, 332 p.

La France est l'un des pays développés qui consacrent le moins d'argent à la recherche par rapport au PIB. Les auteurs dressent ici, force statistiques à l'appui, un état des lieux complet de la situation. Ils comparent l'effort de recherche français à celui des grands concurrents : Allemagne, Royaume-Uni, Etats-Unis, Chine, Japon, tout en n'oubliant pas les grands programmes européens. Focalisé sur la recherche publique, l'ouvrage analyse les politiques sectorielles et trace des scénarios pour l'avenir.

**MINON Marc.** *Édition universitaire et perspectives du numérique* : étude réalisée pour le SNE. s. l. : s.n., 2002. Disponible sur : <<http://www.cawa.fr/IMG/pdf/numerique.pdf>> (consulté le 24/03/2007).

Comprend notamment un état de l'art des revues et ouvrages numériques à l'Université, ainsi qu'une analyse sur la perte de compétitivité internationale de la recherche française.

### 1.2.2. Les problèmes de la visibilité française

**BADOR Pascal, LAFOUGE Thierry.** La difficulté d'accéder aux adresses des chercheurs français dans les bases de données bibliographiques : l'exemple d'une université lyonnaise. *Documentaliste Sciences de l'information*, 2006, vol. 43, n°1, pp. 28-35.

La difficulté d'accéder aux adresses des chercheurs français dans les bases de données bibliographiques est sans doute une des causes de la faible visibilité des universités françaises à l'international. C'est ce que s'attache à démontrer cette étude originale à partir de l'exemple de l'Université Claude Bernard Lyon 1, en pointant le manque de rigueur des chercheurs dans le libellé de leur adresse, avant de formuler des recommandations de bonne conduite.

**CHARTRON Ghislaine, MINON Marc.** *Analyse comparée de l'offre des revues universitaires des sciences humaines et sociales en France, en Espagne et en Italie* [En ligne]. Rapport d'étude pour le Ministère de la recherche français, 130 p. Disponible sur : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001561.html](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561.html)> (consulté le 19/03/2007).

Réalisée à la demande du Ministère de la Recherche française, cette étude dresse un état des lieux (2004) de l'offre de revues en Sciences humaines et sociales en France, Espagne et Italie. Basé sur une enquête de terrain rassemblant 3 corpus de données, le rapport permet d'apprécier les caractéristiques structurelles de l'édition des revues SHS dans chaque pays, la situation en matière de diffusion électronique, les orientations principales de la politique publique en matière de cette diffusion électronique. Le document intègre un état des lieux des 3 pays réalisé par des experts nationaux et coordonné selon une méthodologie commune; il propose également une synthèse comparative pointant les convergences et divergences des situations nationales.

**DEWITTE Pierre-Emmanuel.** Etude bibliométrique de la visibilité internationale de la production scientifique de l'INSA. Rapport de stage. DESS Ingénierie documentaire. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 66 p.-XL p. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/rsdewitte.pdf>> (consulté le 23/03/2007).

La bibliométrie permet d'analyser et d'apprécier la production scientifique d'un établissement et le rayonnement de sa recherche scientifique. En 2004, Le Pôle Universitaire Lyonnais a réalisé une première étude bibliométrique (Epsilon2004) destinée à évaluer, dans la base de données des Current Contents, la lisibilité internationale des articles de périodiques scientifiques des établissements lyonnais. Elle a mis en évidence un manque de visibilité de ces publications. L'objectif de cette étude bibliométrique est de confronter les données de l'étude Epsilon2004 avec les données internes de l'INSA de Lyon pour confirmer les causes du manque de visibilité des publications et proposer d'éventuelles solutions.

**EPRON Benoît.** L'édition universitaire numérique : panorama et perspectives en sciences humaines et sociales. *BBF*, 2004, n° 3, p. 49-54.

Dans un contexte d'évolution et d'intégration rapide du numérique dans l'édition universitaire, le secteur des sciences humaines et sociales (SHS) ne semble pas encore avoir trouvé de modèle de diffusion satisfaisant. En effet, la place de la langue française dans les milieux universitaires en SHS est menacée par le développement de contenus numériques majoritairement anglophones. À terme, comme cela a été le cas pour les Sciences, la langue de lecture devenant la langue de publication, la diffusion des résultats de la recherche pourrait basculer vers des éditeurs de langue anglaise, ce qui pénaliserait la recherche française dans ces disciplines.

**IACOVELLA Andrea.** Les portails de revues en sciences humaines et sociales. *Lettre SHS*, 2004, pp.11-18. Disponible sur Internet :

<[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/23/80/PDF/sic\\_00000980.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/23/80/PDF/sic_00000980.pdf)> (consulté le 23/03/2007).

Un état des portails de revues en SHS montre l'importance des initiatives de type universitaire par rapport aux « agrégateurs » commerciaux. L'Europe est absente dans ce domaine alors que la France, qui dispose d'une communauté SHS particulièrement active avec plus de 300 titres, ne parvient pas à cristalliser les énergies disponibles dans un projet. A partir de ce tour d'horizon, l'article dégage les principaux axes d'un projet français de Centre d'Édition Numérique Scientifique, destiné à la publication des revues en SHS.

**LORETTE G.** Que valent les universités françaises? ou le classement de Shanghai, *Annales de dermatologie et de vénéréologie*, 2006, vol.133, n°1, pp.9-10.

Le classement de Shanghai, où les Universités françaises sont mal représentées, a constitué une prise de conscience des difficultés de la recherche en France.

**MIRUCKI L.** La recherche en science économique en France : bilan exploratoire à partir de la base de données Econlit, *Gestion de l'enseignement supérieur*, 2000, vol.12, n°1, pp.97-113.

L'objet de cette étude consiste à produire un bilan des contributions scientifiques des économistes en France à partir de la base de données bibliographiques EconLit. Trois indicateurs portant sur la visibilité globale, la production nette et la présence internationale sont utilisés pour évaluer et comparer deux grandes catégories de groupes représentatifs : celle de la "spécificité française" (sections du CNU et de l'agrégation) et celle d'autres groupes de composition plus "classique" (comités de rédaction de revues, présidents et comité de direction d'une association nationale d'économistes, entre autres). Les résultats indiquent une nette dichotomie entre ces deux parties. La faible performance de la première catégorie au niveau de chacun des trois indicateurs appelle à de sérieuses interrogations quant au mode de fonctionnement actuel du système universitaire public en France et à ses conséquences futures dans le cadre de l'internationalisation de la production et de la diffusion du savoir scientifique.

**ORIGGI Gloria.** Pour une science humaine de l'Internet. In SALAÜN J.-M., VANDENDORPE C. (éds). *Les défis de la publication sur le Web hyperlectures, cybertextes et méta-éditions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004, pp.219-241.

Expose l'idée que l'usage du Web reste encore très primitif dans le domaine des sciences humaines. La plupart des instituts de recherche utilisent leurs sites comme des brochures d'information (histoire de l'institution, liste des personnels, point sur les recherches en cours, informations pratiques). Le site Web n'est pas vécu comme un lieu d'interaction avec les autres chercheurs et le public potentiel. Les pages personnelles des chercheurs sont parfois plus riches que leurs pages institutionnelles (quand elles existent).

**ORIVEL François.** Pourquoi les universités françaises sont-elles si mal classées dans les palmarès internationaux ? Mai 2004. Disponible sur : <<http://www.u-bourgogne.fr/LABO-IREDU/2004/04006.pdf>> (consulté le 24/03/2007).

Expose les critères du classement de Shanghai dans lequel les Universités françaises figurent en mauvaise position.

## **2. Les solutions envisagées**

### **2.1. Solutions globales**

**DE BLAAIJ Cees, FARACE Dominic-John. Coord.** Grey Literature from invisibility to visibility; Grey Literature - Grey Matters in the World of Networked Information: GL5, Amsterdam, December 4-5, 2003. *Publishing-research-quarterly*, 2004, vol.20, n°1, pp.70-76.



L'auteur s'interroge sur l'influence de l'évolution du Web sur la disponibilité et l'accessibilité de la littérature grise (LG), ces dernières années et dans un futur proche. Avec le développement du Web, on a assisté à une croissance incontrôlée de la LG et à une sorte d'inflation de sa valeur. La LG est diffusée à la fois sur le Web public et sur le Web dit invisible ou profond. Il est important de développer des normes de métadonnées communes pour la visibilité et l'accessibilité de la LG et de la littérature scientifique en général.

**FLEURY Christine.** Les thèses sur le web : valoriser et partager. *Arabesques (ABES)*, 2006, n°43, pp.18-19.

Souligne que le principal intérêt de diffuser les thèses universitaires sur Internet est de pouvoir valoriser les travaux de recherche d'une université, d'un laboratoire ou d'une école doctorale, tout en oeuvrant pour l'ensemble de la communauté scientifique internationale. Le bénéfice est donc double : promouvoir la recherche nationale, faire progresser la recherche sur le plan mondial.

**HARNAD Steven.** Maximiser l'impact de la recherche universitaire au moyen de l'auto-archivage : Les nouveaux modes de diffusion et l'accès aux publications savantes, *Documentation et bibliothèques*, 2003, vol.49, n°4, pp.181-182.

Résumé d'une communication au Congrès annuel de l'ASTED (Gatineau Canada, 2003-11-05) présentant les nouvelles pratiques d'auto-publication des chercheurs à l'ère numérique.

**LAINE-CRUZEL Sylvie.** Appropriation, mutualisation, expérimentations des technologies de l'information scientifique et technique. *Ametist*, 2006, n°0, pp.11-22. Disponible sur : <<http://ametist.inist.fr>> (consulté le 24/03/2007).

Renvoie à la question du référencement : comment améliorer le recensement dans les réservoirs bibliographiques, quels réservoirs faut-il alimenter ? Avec quels langages de référence ou en suivant quelles recommandations les auteurs doivent-ils décrire leurs documents électroniques ou leurs affiliations et comment ajuster les métadonnées ? Comment une institution ou un groupe de projet peut-il rendre sa production scientifique visible, de manière à s'assurer un positionnement international ? Là encore, les choix stratégiques sont de plus en plus souvent sous la responsabilité au moins partielle de leurs auteurs et une très bonne coordination et connaissance mutuelle des acteurs de la production (auteurs et médiateurs) est nécessaire.

**LE HENAFF-STITELET Diane, THIOLON Catherine.** Gérer et diffuser des thèses électroniques : un choix politique pour un enjeu scientifique. *Documentaliste*, 2005, vol.42, n°4-5, pp.272-282.

A l'heure où, au sein de la communauté scientifique, s'affirme le mouvement pour les archives ouvertes, le libre accès aux thèses est devenu une préoccupation majeure des universités, écoles d'ingénieurs et

autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'inscrit dans ce souci de rendre visibles et accessibles des documents scientifiques valides mais non publiés. Après avoir rappelé les modalités techniques de dépôt, de traitement et de diffusion des thèses, cette étude évoque le projet français STAR, et insiste sur les enjeux scientifiques d'une politique nationale de diffusion électronique des thèses.

**LYNCH Clifford A.** Les dépôts de documents institutionnels. 1 : une infrastructure essentielle pour l'enseignement à l'ère numérique. *Cahiers de la documentation*, 2003, vol.57, n°4, pp. 135-144.

Le développement des dépôts de documents institutionnels (DDI) apparaît comme une stratégie nouvelle fournissant aux universités un levier efficace pour accélérer les mutations dans l'enseignement et la communication scientifiques. Un DDI se définit comme un ensemble de services offerts par l'université à sa communauté pour organiser et diffuser des objets numériques créés par elle-même et ses membres.

**MAHE Annaïg.** *La communication scientifique en (r)évolution*. Thèse Sciences de l'information et de la communication. Villeurbanne : Université Lyon 1, 2002, 178 f. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/mahe/mahe.pdf>> (consulté le 26/03/2007).

L'apparition récente des revues électroniques a eu un retentissement particulier dans les domaines des sciences de la nature. Ces résultats montrent comment la pratique des revues électroniques s'insère dans un mouvement plus large d'élaboration d'un nouveau continuum de la communication scientifique, dont les premières tendances ne permettent encore que d'entrevoir la profondeur des changements à venir.

**PROSSER David, GRUTTEMEIER Herbert.** Institutional repositories and Open Access : the future of scholarly communication; ICSTI/INIST/INSERM Seminar on open access to scientific and technical information: State of the art and future trends, 23-24 January 2003, Paris, France. *Information services and use*, 2003, vol.23, n°2-3, pp.167-170.

Le modèle actuel des communications scientifiques en France n'est pas en phase avec les besoins d'information des chercheurs du monde entier, et doit être réinventé pour tenir compte de l'utilisation massive d'Internet. Une des possibilités est le développement des dépôts institutionnels et des revues en *open access*, permettant de rendre la recherche accessible à tous dans le monde.

## **2.2. Solutions adoptées pour la recherche française**

### **2.2.1. Les incitations de l'Union Européenne et de l'Etat français**

**AILLERET François.** *Projet de loi de programme pour la recherche.* Paris : Direction des Journaux officiels, 2005 Disponible sur :

[www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000060/index.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000060/index.shtml) (consulté le 15/03/2007).

Ce projet met l'accent sur la gravité de la situation de la recherche et de l'innovation en France et sur l'importance des enjeux économiques et sociaux qui y sont liés. La rigidité du système français et sa complexité nuisent à la visibilité de la recherche à l'international et sont pointées par le Conseil Economique et Social qui préconise la création d'une nouvelle agence, l'ANR, sur le modèle des grandes agences anglo-saxonnes.

**BLOCHE Patrick.** *Le désir de France : la présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information : rapport au Premier ministre.* Paris : la documentation française, 1999, 203 p. Disponible sur:

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/994000906/0000.pdf> (consulté le 24/03/2007).

Dans le cadre du programme intitulé "Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information", ce rapport comprend des propositions pour renforcer la présence internationale de la France sur l'Internet. Quelques-unes ont déjà été adoptées : renforcer les dispositifs d'aide aux éditeurs et aux créateurs, créer un portail d'accès aux associations culturelles partenaires des pouvoirs publics.

**COMITE NATIONAL D'EVALUATION DE LA RECHERCHE.** *Pour une meilleure évaluation de la recherche publique en sciences humaines et sociales (SHS).* Paris : la Documentation française, 2006, 72 p. Disponible sur :

<http://www.cner.gouv.fr/fr/travaux/publication.htm> (consulté le 20/03/2007).

Le secteur des SHS présente de nombreuses spécificités au regard des autres domaines scientifiques. Fort de ces constats, le comité a souhaité porter un regard critique sur la façon dont se déroule l'évaluation de ce secteur de recherche dans notre pays. deux observations majeures doivent être soulignées : l'absence de définition claire de la politique nationale en matière de recherche en SHS ; les faiblesses du système français d'évaluation de la recherche en SHS. Ces handicaps touchent d'autres disciplines, mais s'agissant des SHS, ajoutent à la complexité de ce secteur de recherche. Comme le recommande le CNER, seule une réelle prise en compte de ces handicaps par les pouvoirs publics pourra favoriser le dynamisme et les performances de notre système de recherche en SHS.

**COMMISSION EUROPEENNE. DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE.**

*Le septième programme-cadre (7<sup>e</sup> PC) : placer la recherche européenne au premier plan* [En ligne]. Bruxelles : Commission Européenne, 2007. Disponible sur : <[http://ec.europa.eu/research/fp7/pdf/fp7-brochure\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/research/fp7/pdf/fp7-brochure_fr.pdf)> (consulté le 08/03/2007).

Le septième programme-cadre de recherche (7<sup>e</sup> PC) qui couvre la période 2007-2013 marque un grand pas en avant puisqu'il est doté d'un budget de 53 milliards d'euros sur sept ans, soit une augmentation de 40 % par rapport au programme 2002-2006. Le financement de la recherche à haut risque potentiellement génératrice de profits élevés sera assuré par le tout nouveau Conseil européen de la recherche (CER : <http://erc.europa.eu/>). Les travaux se feront en coopération avec les universités et les centres de recherche. Le CER, qui vise la création d'un système de recherche intégré et efficace, s'inscrit dans la conception, promue par l'Union européenne, d'une société de la connaissance concurrentielle au niveau mondial. Il fonctionnera parallèlement aux programmes nationaux de financement de la recherche.

**GARRIGUE Daniel, DELEGATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE POUR L'UNION EUROPEENNE.** *Rapport d'information sur le 7<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche et de développement des Communautés européennes (PCRD) (documents E 2869, E 2881, E 2995 à E 3000, E 3057, E 3063 et E 3083).* Paris : Assemblée nationale, 2006, 79 p. Disponible en ligne : <<http://www.assemblee-nationale.fr/12/europe/rap-info/i2886.asp>> (consulté le 23/03/2007).

*Replace les enjeux de la recherche française dans le contexte européen du 7<sup>e</sup> PCRD.*

**LAREDO Philippe,** Prospective de l'espace européen de la recherche, dans *Revue française d'administration publique*, ENA, 2004, n°112, pp. 675-685.

La Déclaration de Lisbonne (2000), avec comme ambition de créer un espace de recherché européen, s'est finalement révélée être un échec. Cet article en expose les raisons et propose d'autres possibilités de repenser cette idée, dans le cadre du PCRD, en reconsidérant notamment les priorités budgétaires de l'action de la Commission Européenne.

**2.2.2. Les outils d'accès aux travaux de recherche français**

*2.2.2.1. Outils proposés par les professionnels de l'information*

**BOUKACEM-ZEGHMOURI Chérifa, SCHÖPFEL Joachim.** Access and Document Supply : a comparative study of Grey Literature. In : D. FARACE, FRANTZEN J. *GL7 conference proceedings, 7<sup>th</sup> international conference on grey literature : Open access to*

*grey resources. Nancy, 5-6 december 2005. Amsterdam : TextRelease, pp. 186-193.*  
Disponible sur : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00091843/en/](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00091843/en/)> (consulté le 20/03/2007).

La communication porte sur plusieurs aspects de l'accès et de la diffusion de la littérature grise dans un environnement numérique caractérisé par le développement de l'accès libre à l'IST. Il s'agit d'une étude comparative de cinq grands fournisseurs d'IST : la British Library (UK), le CISTI (Canada), l'INIST (France), le KISTI (Corée) et la TIB Hannover (Allemagne). Il s'agit d'une présentation intermédiaire ; les résultats complets ont été publiés ultérieurement dans le journal *Interlending & Document Supply*.

**CAIRN.** *A propos de Cairn* [En ligne]. Disponible sur :

<[http://www.cairn.info/a\\_propos.php?ID\\_REVUE=ACO](http://www.cairn.info/a_propos.php?ID_REVUE=ACO)> (consulté le 18/03/2007).

Cairn est né de la volonté de quatre maisons d'édition (**Belin**, **La Découverte**, **Erès** et la belge **De Boeck**) ayant en charge la publication et la diffusion de revues de sciences humaines et sociales, d'unir leurs efforts pour améliorer leur présence sur l'Internet. En février 2006, la **Bibliothèque nationale de France** s'est associée à ce projet, de façon à faciliter le développement d'une offre éditoriale francophone, sous forme numérique. De plus, le **Centre national du livre** apporte son soutien à cette initiative.

**COBOLET Guy.** Produits électroniques à la BIUM. L'essentiel est dans le point d'accès. *Arabesques (ABES)*, 2005, n° 39, pp. 11-13.

Le site de la BIUM est un des plus fréquentés de tous les sites des BU françaises, en France mais surtout à l'étranger. Cependant, son directeur veut encore multiplier les points d'accès pour améliorer la visibilité de l'offre proposée, en faisant porter ses efforts en direction des portails spécialisés anglo-saxons afin de figurer sur les meilleurs comme la National Library of Medicine ou le Wellcome Institute. Pour se faire connaître, "tous les points d'accès sont utiles", au premier rang desquels Google.

**HILVER Lee Andrew.** Interlibrary loan and document delivery in the larger academic library: A guide for university, research, and larger public libraries. *Journal of interlibrary loan, document delivery and information supply*, 2003, vol.13, n°1-2, pp.1-119.

Ce guide consacré au prêt entre bibliothèques et à la fourniture de document dans les grandes bibliothèques de l'enseignement supérieur et destiné aux bibliothèques universitaires, publiques et de recherche, présente les journées types d'emprunt et de prêt, le service de prêt entre bibliothèques du point de vue des utilisateurs, la politique d'emprunt pour les utilisateurs, la gestion des politiques pour ce prêt, les aspects juridiques et le droit de copie, les procédures d'emprunt et de prêts et le *workflow*, la mesure et l'évaluation du prêt entre bibliothèques.

**IFLA.** Section on Document Delivery & Interlending. *Le Prêt international et la fourniture de documents : principes et directives de procédure* [En ligne]. Boston Spa (England) : IFLA, 2002. Disponible sur Internet :

<<http://www.ifla.org/VI/2/p3/ildd-f.htm>> (consulté le 23/03/2007).

Chaque pays a la responsabilité particulière de fournir ses propres publications nationales aux bibliothèques des autres pays. Le concept de l'accès universel aux publications (UAP) repose sur ce principe et tous les pays doivent en accepter la responsabilité. Les demandes émises par courrier électronique, par télécopie, ou par d'autres modes de transmission rapide doivent être conformes aux standards agréés, tels les *IFLA Guidelines for Email Requests* les *IFLA Fax Guidelines*, ou le protocole ISO ILL, s'il est approprié.

**KESSLER Jack.** Les bibliothèques françaises en ligne : une vue de l'extérieur, *BBF*, 2002, n° 5, pp. 10-31. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 21 février 2007).

L'auteur tente de cerner ce que cela peut signifier d'être un étranger dans l'utilisation des techniques numériques ; et plus précisément un étranger qui, à partir des États-Unis, tente de localiser et d'utiliser des ressources de bibliothèque disponibles sur l'Internet, et en l'occurrence matériellement situées en France.

**LARDY Jean Pierre.** *SCIRUS* : <http://www.scirus.com/> [En ligne]. Villeurbanne : URFIST, 2006. Disponible sur : <<http://urfist.univ-lyon1.fr/SCIRUS.pdf>> (consulté le 20/03/2007).

SCIRUS est un moteur de recherche spécialisé dans la recherche de documents de nature scientifique publiés sur le Web, produit par Elsevier Science à partir de la technologie FAST. Il donne accès à des ressources françaises.

**PRIGENT Hélène.** Portail documentaire Sudoc : nouvel accès aux textes intégraux. *Vie universitaire*, 2005, n°80, p.10.

Cet article présente le nouveau portail Sudoc qui comprend un métamoteur de recherche donnant accès à tous types de références bibliographiques, textes intégraux, bases de données et thèses en ligne.

#### 2.2.2.2. Accès directs aux travaux de recherche

**BOULETREAU Viviane, DUCASSE Jean-Paul, GILLIERON-GRABER, Marie-Pierre.** Cyberthèses en Europe, *BBF*, 2001, n° 6, p. 122-125. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 21 février 2007).

CyberTheses est un programme d'édition et de diffusion électroniques des thèses conçu par l'Université Lyon 2 et les Presses de l'Université de Montréal. Cette coopération vise à créer une chaîne de production des thèses et de diffusion sur Internet. Cet article montre que ce programme dépasse les limites de l'espace linguistique francophone et s'ouvre sur les aires voisines : hispanophone et lusophone. Bien que soutenu depuis l'origine par l'Agence intergouvernementale de la francophonie-Fonds francophone des inforoute, il a donc une vocation européenne.

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. CENTRE POUR LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DIRECTE.** *TEL : Thèses en ligne* [En ligne]. Disponible sur : <<http://tel.archives-ouvertes.fr/>> (consulté le 17/03/2007).

Le serveur TEL (thèses-en-ligne) a pour objectif de promouvoir l'auto-archivage des thèses et habilitations à diriger des recherches (HDR). TEL, géré par le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe du CNRS), est un environnement particulier de HAL et permet donc de rendre rapidement et gratuitement disponibles des documents scientifiques.

**CHARNAY Daniel.** The Centre for Direct Scientific Communication. *In* : GRUTTEMEIER Herbert, MAHON Barry (ed.). *ICSTI/INIST/INSERM Seminar on open access to scientific and technical information : State of the art and future trends, 23-24 January 2003, Paris, France. Information services and use, 2003, vol.23, n°2-3, pp.133-137.*

Cet article décrit le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD) du CNRS, et se concentre plus sur le "contenant" que sur le "contenu". Mettant en place l'accès libre et l'archivage des publications scientifiques, le Centre s'est donné pour mission la création en *full text* de bases de données internationales, l'auto-archivage par les chercheurs eux-mêmes et la conservation à long terme. Deux serveurs ont été développés : HAL pour les articles, TEL pour les thèses, et sur les sites miroirs ArXiv et Physnet. Le Centre compte aussi sur la collaboration d'ArXiv à Cornell, du CERN (Centre Européen de Recherche Nucléaire) à Genève, l'INIST (Institut de l'Information Scientifique et Technique) et le réseau MathDoc en France.

**CLAEREBOU Marie-France.** Grisemine, A digital library of grey university literature; 'Repositories - home2grey'. *The Grey journal*, 2005, vol.1, n°2, pp.73-76.

Face aux nouveaux défis de l'information scientifique, l'Université Lille 1 a créé la bibliothèque numérique de la littérature grise, Grisemine, qui permet de transposer les compétences bibliothéconomiques dans l'indexation, le catalogage et l'organisation des accès à ces documents. Créée fin 2001, Grisemine a progressivement pris de l'ampleur, intégrant des documents d'enseignement et de recherche variés : thèses, cours, communications, rapports scientifiques, etc, dans des disciplines variées. Les réactions favorables et la fréquentation grandissante du site (<http://bibliotheques.univ-lille1.fr/grisemine>) confirment l'intérêt d'une telle initiative.

**CLERTE Jennifer.** Persee.fr : une alternative française à l'empire Google ? *Bases*, 2005, n°213, pp.8-10.

Nouveau portail en Sciences Humaines, Persée est initié par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et est porté par la volonté des chercheurs, soucieux d'une meilleure visibilité de leur production scientifique. L'auteur présente le corpus des sept revues que propose actuellement le site, les multiples interfaces de recherche et les résultats des requêtes.

**DACOS Marin, MURZILLI Nancy et SECONDAT DE MONTESQUIEU Inès.** Développer les usages en ligne : de l'éditeur électronique au lecteur. Le cas de Revues.org. *In* : RYGIEL Ph, NOIRET S. *Les historiens, leurs revues et Internet (France, Espagne, Italie)*. Paris : Publibook.com, 2005, pp.131-148.

Article écrit par trois responsables de Revues.org (<http://www.revues.org/>) et présentant cet outil qui héberge en ligne des revues scientifiques à comité de lecture adhérant à son projet éditorial de diffusion de la recherche scientifique sur Internet.

**DUCASSE Jean-Paul.** Les thèses électroniques à l'Université Lumière : le respect des normes. *Arabesques (ABES)*, 2006, n° 43, pp.10-13.

Montre que grâce aux choix des normes internationales en matière d'archivage (outils XML, métadonnées, entrepôts OAI), les docteurs et chercheurs de l'université Lumière de Lyon, dont les travaux peuvent être consultés en toute ouverture et liberté, sont visibles et accessibles dans la communauté mondiale des chercheurs. L'interopérabilité est donc une composante essentielle de l'accès aux travaux des chercheurs sur Internet.

**INIST-CNRS.** *ArXiv, les pionniers des archives ouvertes* [En ligne]. Disponible sur : <[http://openaccess.inist.fr/article.php3?id\\_article=23](http://openaccess.inist.fr/article.php3?id_article=23)> (consulté le 17/03/2007).

ArXiv est une archive ouverte de pré-publications et de post-publications créée en 1991. En France, le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD-CNRS) héberge le site miroir et a développé une interface plus conviviale et plus complète pour alimenter ArXiv : Hal. Il permet aux auteurs français de soumettre leurs documents à ArXiv.

**JOERGENSEN Lotte.** OpenDOAR or directory of Open Access repositories. *Information services and use*, 2005, vol.25, n°2, pp.109-111.

Le projet OpenDOAR vise à établir une liste de tous les dépôts institutionnels de littérature scientifique électronique de par le monde, tout en fournissant une information structurée sur ces dépôts et sur les moyens de les utiliser. Le projet est financé par l'Open Society Institute, le Joint Information Systems Committee, le Consortium of Research Libraries, et SPARCEurope (Scholarly Publishing and Academic



Resources Coalition). Il est le fruit de la collaboration entre l'University of Nottingham (Royaume-Uni) et l'Université de Lund (Suède), mais on y trouve 31 participations françaises.

**LARDY Jean-Pierre.** *HAL - Hyper Articles en Ligne* [En ligne]. Lyon : URFIST de Lyon, 2006.

Disponible sur : <<http://urfist.univ-lyon1.fr/hal-en-profondeur.pdf>> (consulté le 27 février 2007).

Le 6 septembre 2005, le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, l'INRA et la Conférence des présidents d'université se sont entendus pour démarrer une phase préparatoire à un portail commun de publications scientifiques basé sur la plate-forme HAL et développé par le CCSD. C'est donc l'acte de naissance officiel du serveur HAL qui permet le dépôt des publications de tous les chercheurs rattachés à une institution française, et participe donc à une meilleure visibilité de la recherche française à l'international.

**PAILLASSARD Pierrette, SCHOPFEL Joachim, STOCK Christiane et al.** How to get a French doctoral thesis, especially when you aren't French; Work on grey in progress. *Publishing research quarterly*, 2005, vol.21, n°1, pp.73-93. Disponible sur : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001533.html](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001533.html)> (consulté le 20/03/2007)

La communication présente le dispositif actuel pour la collecte et la diffusion des thèses en France. En particulier, elle décrit les nouvelles initiatives autour des archives ouvertes et l'évolution des thèses numériques.

**SCHÖPFEL Joachim.** Metagrey Europe. A proposal in the aftermath of EAGLE-SIGLE. *In* : FARACE D., FRANTZEN J. *GL7 conference proceedings, 7<sup>th</sup> international conference on grey literature : Open access to grey resources. Nancy, 5-6 december 2005.* Amsterdam: TextRelease, pp. 186-193. Disponible sur : <[http://www.greynet.org/images/GL7,\\_page\\_34.pdf](http://www.greynet.org/images/GL7,_page_34.pdf)> (consulté le 24/03/2007).

A la suite d'EAGLE-SIGLE, l'objectif du projet MetaGrey Europe est d'organiser un nouveau réseau pour la collecte et la diffusion de littérature grise de recherche, permettant d'y accéder par une unique interface Web (metasearch engine), afin d'en accroître la visibilité internationale.

### 2.2.2.3. Nouveaux outils, nouvelles problématiques ?

**ENDRIZZI Laure.** Quelles technologies innovantes pour la veille en sciences humaines et sociales ? *In* Chartron Ghislaine. Coord. *Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique.* Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, pp. 53-62.

Cet article évoque le développement des alertes et fils RSS permettant de faciliter les recherches des chercheurs (Ex. : MemSic, TEL, archives ouvertes gérées par le logiciel Eprints...).

**ERTZSCHEID Olivier.** Google scholar, Google print... un nouvel entrant pour la diffusion de la recherche ? *In* Chartron Ghislaine. Coord. *Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique*. Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, pp. 45- 52.

L'INIST, premier fournisseur français de documents de recherche, a fait de *Google scholar* son moteur d'accès et annonce d'autres partenariats en cours de négociation. Cette association manifeste la volonté de *Google* de s'accaparer la diffusion de la recherche, comme dans le projet *Google print* devenu ensuite *Google Books*.

**LIEVRE Hervé.** La webtélévision, une nouvelle forme de diffusion des savoirs ? L'exemple de Canal-U. *In* Chartron Ghislaine. Coord. *Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique*. Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, pp.101-107.

Ce projet lancé fin 1999 est une originalité française car mutualisé au niveau national. Via un site Internet, un bouquet de chaînes diffuse des ressources audiovisuelles produites par l'enseignement supérieur et la recherche, et s'adressant aux étudiants et au grand public, mais aussi aux enseignants et aux chercheurs. L'une des ambitions de l'entreprise est de « valoriser la recherche française ».